Rhins une liberté d'action presque entière. Le but était en somme d'explorer le plus scientifiquement possible la plus grande étendue possible de pays inconnu entre Khotan, l'Himalaya et Si-ning. L'exécution de ce programme comportait la traversée du continent asiatique dans sa partie la plus difficile, de l'une à l'autre mer, une absence d'au moins trois années, et des dépenses d'autant plus élevées que les obstacles à vaincre devaient être plus considérables. Le Ministère de l'Instruction publique s'engagea à faire les frais de l'expédition jusqu'à concurrence de quatre-vingt mille francs payables en quatre annuités. D'autre part, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont l'attention avait été attirée par le dernier ouvrage de Dutreuil de Rhins, avait attribué à celui-ci, dès le commencement de 1890, les revenus de la fondation Garnier, à l'effet de subvenir aux frais d'un voyage scientifique en Asie. Elle mit ainsi à la disposition de Dutreuil de Rhins, en deux années consécutives, une somme totale de 34,000 francs.

Désireux de rendre son voyage aussi profitable à la science qu'il se pourrait, Dutreuil de Rhins aurait voulu s'adjoindre différents collaborateurs qui se seraient partagé le travail selon leur compétence respective. Malheureurement, les ressources dont il disposait étaient tout juste suffisantes pour lui permettre d'organiser sa mission sur le pied le plus modeste. Après d'inutiles tentatives pour trouver l'argent qui lui manquait, il dut borner son ambition ; il sacrifia les sciences naturelles et se contenta de s'adjoindre le seul collaborateur qui lui parût indispensable, à savoir un collaborateur qui sût assez bien une ou plusieurs langues des pays à traverser pour servir d'interprète et s'occuper utilement d'histoire, de linguistique et d'ethnographie. Sur la recommandation de M. Schefer, administrateur de l'École des Langues Orientales, Dutreuil de Rhins voulut bien accepter ma collaboration et le ministère ratifia son choix par une lettre du 25 octobre 1890.

La mission ainsi constituée, le gouvernement français demanda les passeports nécessaires aux gouvernements russe et chinois sur les territoires desquels nous devions voyager. Le ministère des affaires